



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Comptes économiques et satellites du secteur primaire – Comptes économiques de la sylviculture (CES)

Description

Les Comptes économiques de la sylviculture (CES) sont une statistique économique de synthèse, dont l'objectif principal est l'analyse du processus de production et du revenu primaire de la sylviculture. Les CES forment un ensemble comptable cohérent, adapté à la nature particulière de la branche d'activité sylvicole. Les CES constituent donc un compte satellite aux Comptes nationaux (CN), selon l'optique des activités économiques. Les CES reprennent ainsi les concepts de base qui régissent les CN (concept intérieur, séquence comptable, limite de la production, concepts de valorisation, etc.), ce qui en fait la base statistique par excellence pour les analyses méso économiques rétrospectives et prévisionnelles portant sur la sylviculture; de plus, les CES sont constitutifs du Compte de branche "Sylviculture", source pour les CN. Les principes méthodologiques sur lesquels se fondent les CES sont harmonisés au niveau européen (Eurostat), permettant d'envisager en l'état des analyses comparatives avec 30 pays. Introduits en Suisse en 2003, les CES sont élaborés par l'Office fédéral de la statistique.

Disponible depuis:

1990

Caractères relevés:

Univers de base:

L'univers de base représente les entreprises de la branche sylviculture, selon la statistique forestière et les Recensements des entreprises du secteur primaire de l'Office fédéral de la statistique, soit les activités économiques suivantes:

- exploitations forestières publiques
- micro-entreprises forestières privées (propriétaires privés)
- entreprises de prestation de services forestiers
- entreprises de pépinières forestières (sur surface agricole utile)

Activités économiques:

- Sylviculture et exploitation forestière
- Services forestiers
- A ces activités sylvicoles caractéristiques s'ajoutent dans les CES: Activités secondaires non sylvicoles qui ne peuvent être séparées des activités principales sylvicoles et qui utilisent les mêmes facteurs de production, comme:
 - Transformation (sciage) et commerce du bois
 - Exploitation de gravières et de sablières
 - Prestations de services pour la collectivité (entretien des bords de route)

Les activités économiques suivantes ne sont pas comprises dans les CES:

- La cueillette de champignons, de châtaignes et d'autres produits
- L'élevage en milieu agro-sylvicole, la pêche et la pisciculture

Séquence comptable:

- Compte de production (production totale, consommation intermédiaire, valeur ajoutée brute)
- Compte d'exploitation (rémunération des salariés, impôts et subventions sur la production)
- Compte du revenu d'entreprise (intérêts de la dette, fermages, revenu brut/net d'entreprise)

- Éléments du compte de capital (formation brute de capital fixe, variation des stocks, consommation de capital fixe, transferts en capital)
- Éléments du compte de patrimoine (actifs fixes tels les constructions, les équipements; travaux en cours et stocks, dont le bois sur pied)

Paramètres disponibles:

- Pour toute la séquence comptable: valeurs monétaires à prix courants
- Pour les opérations sur biens et services: valeurs monétaires aux prix de l'année précédente, à prix constants (par exemple de l'année 2010)
- Bilan physique du bois sur pied (en m³)

Méthodologie

Méthodologie utilisée:

Statistique de synthèse

Sources principales:

- Statistique forestière suisse, OFS
- Recensement des entreprises du secteur primaire, OFS
- Statistique structurelle des entreprises STATENT, OFS
- Réseau d'observation des entreprises forestières (TBN), OFS et OFEV
- Inventaire Forestier National (IFN), WSL
- Indices des prix à la production et à la consommation, OFS
- Relevé des prix du bois brut, OFS, ForêtSuisse
- Statistique suisse sur la construction et les logements, OFS
- Indices des prix des moyens de production agricole, Agristat (USP)
- Statistiques des finances publiques, AFF
- Chiffres-clé de l'Association suisse des entrepreneurs forestiers, ASEFOR

Degré de régionalisation:

National

Périodicité:

Annuelle

Période de référence:

Année civile

Pour approfondir la méthodologie:

<https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/be-f-07.04.00.01>

Politique de révision

Révisions de routine (ou révision courante):

Statuts des années sous revue au moment du bouclage et de la publication annuelle en septembre t (niveau de qualité respectivement de finalisation des données statistiques):

- t-1 (année précédente) = "Estimation"
- t-2 (année pré-précédente) = "provisoire"
- t-3 et années précédentes = "définitif"

Révisions méthodologiques (ou révisions fondamentales) et autres révisions non courantes:

Les révisions méthodologiques sont en général coordonnées avec celles des Comptes nationaux. Elles garantissent l'adéquation avec la réalité économique, la comparabilité internationale et la comparabilité temporelle, et peuvent être réparties en 2 catégories :

1. Les « révisions conceptuelles » sont induites par de nouvelles recommandations et normes internationales. Ces révisions sont effectuées tous les 5 à 10 ans. Le calendrier dépend de l'introduction de ces recommandations et normes au niveau international.
2. Les révisions « benchmark » impliquent l'introduction de nouvelles sources de données, de données révisées ou de nouvelles méthodes d'estimation. Ces révisions sont effectuées tous les 5 à 10 ans, si possible de manière simultanée aux révisions conceptuelles.

L'Office fédéral de la statistique a conduit des révisions des CES en 2007, 2012, 2014, 2020 ainsi qu'en 2025, en parallèle avec les révisions des Comptes nationaux. Lors des révisions méthodologiques et autres révisions non courantes, les données concernées des années antérieures sont recalculées respectivement rétropolées selon les concepts et les nomenclatures du nouveau système, afin d'éviter des ruptures de niveau dans les séries et conserver la comparabilité temporelle.

Prochaine révision méthodologique: publication prévue en 2029-2030.

Pour plus d'information sur les révisions:

<https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/be-f-07.04.00.01>

Bases légales

Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992 (LSF), Programme pluriannuel de la statistique fédérale (Comptes économiques et satellites du secteur primaire)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Franz Murbach
+41 58 463 65 97
franz.murbach@bfs.admin.ch

Information: +41 58 463 62 66
agrar@bfs.admin.ch
